



Manque de communication entre entreprise et syndic .

Par Nathan

Bonjour,

Nous avons commencé un chantier dans une copropriété et arrivons au bout .

Il y'a 3 sujets distincts :

1/

Je dois faire valider certains produits et le syndic me dit voyez avec les copropriétaires et les copropriétaires disent qu'il faut voir avec le syndic .

2/

Il me demande d'avancer alors quand ont fait quelque chose certains aiment et d'autres pas mais personne pour confirmer au début .

3/

J'ai fait du travail supplémentaire qui n'était pas dans le devis demandé oralement par la copropriété j'en ai les preuves par mail de l'achèvement .

Puis-je éditer une facture pour ces travaux supplémentaires ?

Merci de vos réponses